

Rapport annuel

Syndicat Mixte des Eaux de la Valière - SYMEVAL

# Prix & Qualité

*service de l'eau potable*

## DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2012  
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE  
**2012**

# Sommaire

- **CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC..... 3**
  - ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE ..... 3
  - ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE ..... 3
  - CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE ..... 3
  - CONVENTIONS DE VENTE OU D'ACHAT D'EAU AUX ADHERENTS ..... 3
  - RESSOURCES EN EAU ..... 4
  - VOLUMES VENDUS ET EXPORTES ..... 5
  - BILAN DES VOLUMES..... 6
  - LONGUEUR DU RESEAU ..... 6
- **TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC ..... 7**
  - FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR ..... 7
  - EVOLUTION DES TARIFS DE VENTE EN GROS AUX COLLECTIVITES ..... 7
  - RECETTES D'EXPLOITATION ..... 8
- **INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE..... 9**
  - QUALITE DE L'EAU ..... 9
  - PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU ..... 9
  - CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU .....10
  - PERFORMANCE DU RESEAU .....11
  - RENOUVELLEMENT DES RESEAUX.....12
- **FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE .....13**
  - TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE .....13
  - ETAT DE LA DETTE.....13
  - AMORTISSEMENTS REALISES .....13
  - PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS.....13
- **ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE .....14**
  - OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE .....14

## ■ Caractérisation technique du service public de l'eau potable

### ■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

Le Syndicat Mixte des Eaux de la Valière - SYMEVAL exerce la mission production de la compétence eau potable.

Le Syndicat Mixte des Eaux de la Valière - SYMEVAL regroupe les communes de ACIGNE, ARGENTRE-DU-PLESSIS, LIFFRE et VITRE.

Ainsi que les collectivités : SI D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE MONTAUTOUR, SI DES EAUX DE CHATEAUBOURG, SI DES EAUX DE HAUTE VILAINE, SI DES EAUX DE LA FORET DU THEIL, SI DES EAUX DE VAL D'IZE et SYNDICAT DU PERTRE-ST CYR.

### ■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

162 200 habitants

Population en vigueur en 2012 (données Insee 2009 - décret n° 2011-1994 du 27 décembre 2011) des communes de la Collectivité, après correction en cas de desserte partielle d'une commune.

### ■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la société VEOLIA EAU en vertu d'un contrat et de ses avenants ayant pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2005. La durée du contrat est de 12 ans. Il prend fin le 31 décembre 2016.

Le principal avenant au contrat est le suivant :

Avenant n°	Date	Objet
1	26/10/2012	Prise en charge de travaux à réaliser suite variation des volumes produits, modification de la rémunération, révision de la valeur de production de référence à savoir : 3 450 000 m3.

### ■ CONVENTIONS DE VENTE OU D'ACHAT D'EAU AUX ADHERENTS

Type d'échange	Adhérent	Caractéristiques	Date d'effet	Durée [an]
d'Export	ARGENTRE-DU-PLESSIS	maxi 650 m3/jr	2005	12
d'Export	SIE DE CHATEAUBOURG	maxi 9 300 m3/jr	2005	12
d'Export	SIE DE HAUTE VILAINE	maxi 700 m3/j	2005	12
d'Export	SIE DE LA FORET DU THEIL	maxi 5 800 m3/jr	2005	12
d'Export	SIE DE MONTAUTOUR	maxi 400 m3/jr	2005	12
d'Export	SIE DE VAL D IZE	400 m3/j	2007	12
d'Export	SMPBC	300 m3/an	2010	3
d'Import / Export	VITRE	4.600 m3/j maxi d'achat	2011	3

## ■ RESSOURCES EN EAU

### ● Points de prélèvement

Ouvrage	Débit nominal [m³/h]	Prélèvement 2011 [m³]	Prélèvement 2012 [m³]	Variation 2011/2012	Observations
Retenue de La Valière (Partie qui alimente La Billerie) VITRE	700	4 054 051	4 265 805	+5,22 %	Respect de l'A.P d'autorisation de prélèvement du 2 juin 1976
<b>Total des prélèvements [m³]</b>		<b>4 054 051</b>	<b>4 265 805</b>	<b>+5,22 %</b>	

### ● Importations d'eau

Achat à	Acheté en 2011 [m³]	Acheté en 2012 [m³]	Variation 2011/2012
VITRE	2 137 999	1 955 837	-8,52%

### ● Volumes produits

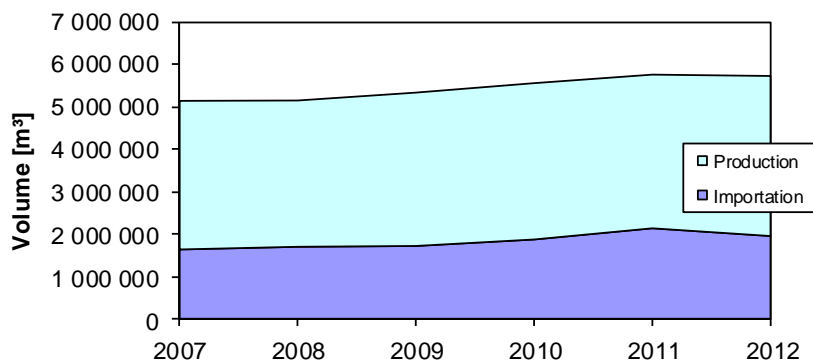
Ouvrage	Capacité de production [m³/j]	Production 2011 [m³]	Production 2012 [m³]	Variation 2011/2012	Observations
Usine de traitement de La Billerie VITRE	14 000	3 616 909	3 767 763	+4,17 %	
<b>Total produit [m³]</b>		<b>3 616 909</b>	<b>3 767 763</b>	<b>+4,17 %</b>	

Le rendement de l'usine de la Billerie est en 2012 de 88,32%, du même ordre qu'en 2011.

### ● Total des volumes d'eau potable

Total des ressources [m³]	2011	2012	Variation	Part 2012
Ressources propres	3 616 909	3 767 763	+4,17 %	65,83%
Importations	2 137 999	1 955 837	-8,52 %	34,17%
<b>Total général</b>	<b>5 754 908</b>	<b>5 723 600</b>	<b>-0,54 %</b>	<b>100%</b>

- Evolution des volumes d'eau potable produits et importés



### ■ VOLUMES VENDUS ET EXPORTES

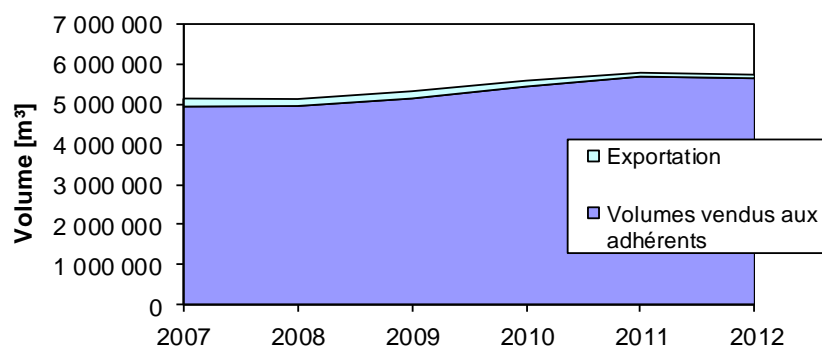
- Volumes vendus aux collectivités adhérentes

Vente à	Vendu en 2011 [m³]	Vendu en 2012 [m³]	Variation 2011/2012	Part 2012
ARGENTRE-DU-PLESSIS	184 720	178 185	-3,54%	3,15%
SIE DE CHATEAUBOURG	3 032 247	2 943 189	-2,94%	52,04%
SIE DE HAUTE VILAINE	177 200	169 920	-4,11%	3,00%
SIE DE LA FORET DU THEIL	1 661 192	1 949 211	17,34%	34,46%
SIE DE MONTAUTOUR	139 200	122 290	-12,15%	2,16%
SIE DE VAL D IZE	121 590	116 150	-4,47%	2,05%
VITRE	381 241	177 172	-53,53%	3,13%
<b>Volume total vendu aux adhérents</b>	<b>5 697 390</b>	<b>5 656 117</b>	<b>-0,72%</b>	<b>100,00%</b>

- Détail des exportations d'eau

Export vers	Exporté en 2011 [m³]	Exporté en 2012 [m³]	Variation 2011/2012
SMPBC (reste des exports)	96 540	88 810	-8,01 %
<b>Volume total exporté</b>	<b>- 96 540</b>	<b>- 88 810</b>	<b>-8,01 %</b>

- Evolution des exportations et des volumes vendus aux adhérents



## ■ BILAN DES VOLUMES

Volumes [m³]	2011	2012	Variation
Volume produit	3 616 909	3 767 763	+4,17 %
Volume importé	2 137 999	1 955 837	-8,52 %
Volume exporté	- 96 540	- 88 810	-8,01 %
<b>Volume total vendu aux adhérents</b>	<b>5 697 390</b>	<b>5 656 117</b>	<b>-0,72 %</b>

## ■ LONGUEUR DU RESEAU

	2011	2012	Variation%
Linéaire du réseau hors branchements en km	65,5	66,4	+1,37 %

## ■ Tarification et recettes du service public de l'eau potable

### ■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.  
 Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Date de la délibération	Objet
05/03/2012	CS 2012 06 : participation 2012 des adhérents

Les tarifs concernant la part de la société VEOLIA EAU sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.  
 Le service est assujéti à la TVA.

### ■ EVOLUTION DES TARIFS DE VENTE EN GROS AUX COLLECTIVITES

	1 <sup>er</sup> jan 2012	1 <sup>er</sup> jan 2013	Variation jan2012-jan2013
<b>Part de l'exploitant</b>			
Part proportionnelle [€/m3]	0,317	0,313	-1,26%
<b>Part de la collectivité</b>			
Part proportionnelle [€/m3]	0,05	0,053	+6%
<b>Redevance pour le prélèvement sur la ressource en eau [€/m3]</b>	0,058	0,054	-6,90%
<b>Prix total HT [€/m3]</b>	<b>0,425</b>	<b>0,42</b>	<b>-1,18%</b>
<b>TVA 5,5 %</b>	0,023	0,023	
<b>Prix total TTC [€/m3]</b>	<b>0,448</b>	<b>0,443</b>	<b>-1,12%</b>

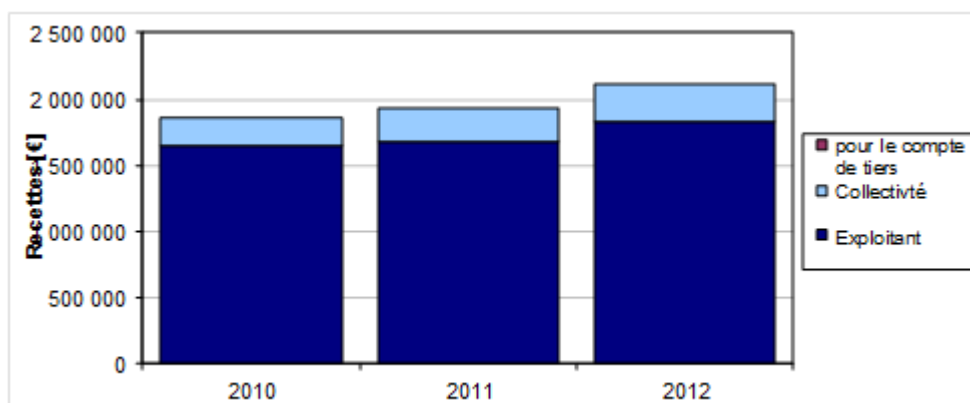
## ■ RECETTES D'EXPLOITATION

- Recettes de la collectivité

	2011	2012	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes de volume exporté	255 445,08 €	292 308,52 €	+14,43 %
<b>Total recettes de vente d'eau</b>	<b>255 445,08 €</b>	<b>292 308,52 €</b>	<b>+14,43 %</b>
Autres recettes			
Participation des SIE de base	388 611,85 €	431 327,31 €	
Remboursement achat d'eau	- 117 589,95 €	- 107 571,04 €	
Rémunérations annexes	- 305 708,35 €	- 302 163,64 €	
<b>Total des recettes</b>	<b>220 758,63 €</b>	<b>313 901,15 €</b>	

- Recettes de l'exploitant

	2011	2012	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes de volume exporté	1 677 933,59 €	1 821 141,86 €	+8,53 %
<b>Total recettes de vente d'eau</b>	<b>1 677 933,59 €</b>	<b>1 821 141,86 €</b>	<b>+8,53 %</b>
Autres recettes			
Remboursement achat d'eau	- 373 555,06 €	- 469 400,88 €	
Rémunérations annexes	305 708,35 €	302 163,64 €	
<b>Total des recettes</b>	<b>1 610 086,88 €</b>	<b>1 653 904,62 €</b>	





## ■ Indicateurs de performance du service de l'eau potable

### ■ QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par ARS 35. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

**Résultats du contrôle réglementaire (Source : ARS) :**

	Nombre de prélèvements réalisés	% de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	15	100 %	
Conformité physico-chimique	15	100 %	

#### Commentaires sur la qualité des eaux traitées et distribuées (source Véolia )

L'eau distribuée au cours de l'année 2012 a été de bonne qualité microbiologique. Elle est restée conforme aux limites réglementaires fixées pour les éléments indésirables et les pesticides recherchés.

	Teneur moyenne en nitrate (mg/l) [min – max]	Pesticides	Teneur moyenne en COT (carbone organique total) en mg/l [min – max]
référence / Limite de qualité	<b>50 mg/l</b>	<b>0,1µg/l par molécule</b>	COT : 2 mg/l
Eaux vendues	[3-24]	Traces	[1,4-2,7]

### ■ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

**Grille des indices d'avancement de la protection de la ressource en eau**

0%	aucune action
20%	études environnementale et hydrogéologique en cours
40%	avis de l'hydrogéologue rendu
50%	dossier déposé en préfecture
60%	arrêté préfectoral
80%	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
100%	arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (Source : ARS)

Proposition ARS	Commentaire	Proposition collectivité
-----------------	-------------	--------------------------

**Retenue de La Valière (Partie qui alimente La Billerie)**

→	80 %	Arrêté préfectoral du 1976 est en cours de mise en œuvre (Opérations à terminer : Propriété PPI, suppression ouvrages d'irrigation). Une surveillance annuelle est mise en œuvre avec l'aide du SMG35. A la fin des travaux, un taux de 100% pourrait être admis	80 %
---	------	--	------

**Import d'eau traitée depuis VITRE**

→	80 %	L'import vient de la station de la Grange qui traite l'eau de la retenue de la Valière, de la prise d'eau de Pont-Billon et des drains du Pertre. Pour cet import, un indice de 80% est admis.	80 %
---	------	--	------

**valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource,**

calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable

Proposition ARS	Proposition Collectivité
<b>80 %</b>	<b>80 %</b>

■ **CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU**

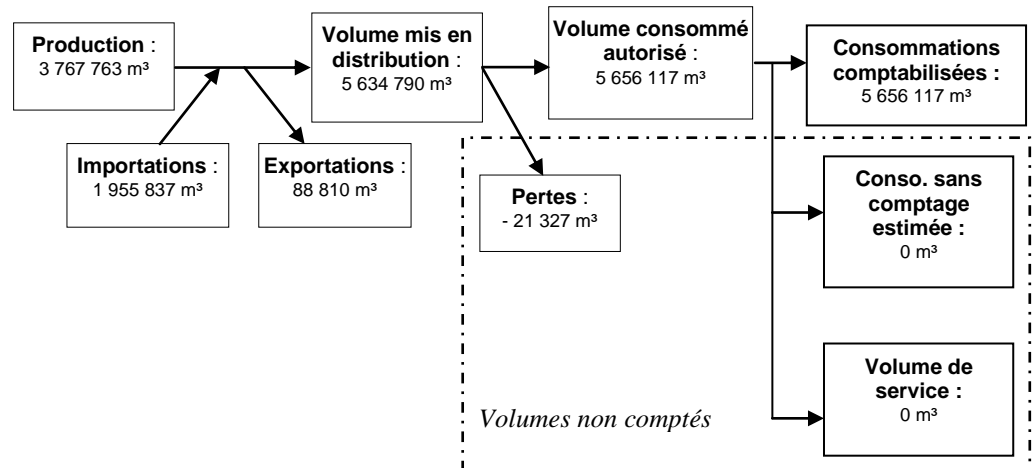
**Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau**

Les grands ouvrages - réservoirs, stations de traitement, pompes... - ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice défini par l'arrêté du 2 mai 2007.

		nombre de points	points obtenus
	absence de plan du réseau ou plans couvrant moins de 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte ;	0	
→	existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte ;	10	10
→	mise à jour du plan au moins annuelle. (1)	10	10
→	informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau) ;	10	10
→	connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations ;	10	10
→	localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) et des servitudes ;	10	10
→	localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement) ;	10	10
	existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans) ;	10	0
	mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations.	10	0
	<b>TOTAL</b>	<b>80</b>	<b>60</b>

(1) cette condition doit être satisfaite pour que le service puisse bénéficier de points supplémentaires

## ■ PERFORMANCE DU RESEAU



Il n'est pas pris en compte de consommations sans comptage.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 0 m<sup>3</sup>.  
L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

**- rendement du réseau =**

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2008	2009	2010*	2011*	2012*
Rendement du réseau [%]	99,8	100	100,8	100,7	100,4

*N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007*

**- indice des volumes non comptés =**

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / longueur du réseau hors branchements

	2008	2009	2010*	2011*	2012*
Indice linéaire des volumes non comptés [m <sup>3</sup> /km/j]	0,35	0,01	-1,75	-1,62	-0,88

**- indice linéaire de pertes en réseau =**

pertes / longueur du réseau hors branchements

	2008	2009	2010*	2011*	2012*
Indice linéaire de pertes en réseau [m <sup>3</sup> /km/j]	0,35	0,01	-1,75	-1,62	-0,88

\* Les résultats supérieurs à 100 pour le rendement et négatifs pour les indices sont dûs à des incertitudes de comptage. Le volume produit est lié à un comptage (débitmètre) sur une canalisation en diamètre 400, alors que les volumes vendus sont liés à une vingtaine de compteurs volumétriques, généralement de diamètre bien inférieur.

L'exploitant est cours de vérification des compteurs de vente, pour les renouveler si nécessaire.

**- indice linéaire de consommation=**

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (365 \* longueur du réseau hors branchements)

	2008	2009	2010	2011	2012
Indice linéaire de consommation [m <sup>3</sup> /km/j]	214,8	221,3	233,9	242,2	236,9
Seuil de rendement [%]	85,0 %	85,0 %	85,0 %	85,0 %	85,0 %

Le rendement est au-dessus du seuil minimal sur le dernier exercice.

■ **RENOUVELLEMENT DES RESEAUX**

	2008	2009	2010	2011	2012
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice [km]	NR	NR	NR	0	0

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

L'indicateur de performance « Taux moyen de renouvellement » [P107.2] est une moyenne sur les 5 dernières années. En l'absence des données des années n-2 à n-4, il n'est pas possible de calculer, aujourd'hui, cet indicateur.

## ■ Financement des investissements du service de l'eau potable

### ■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

Objet des travaux	Montant de travaux	Subventions accordées	Contributions des collectivités adhérentes
Protection DN 300 sous giratoire Piquet	29 500 €		

### ■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2012 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2011	2012
Encours de la dette au 31 décembre	226 983,38 €	6 508 460,79 €
Remboursements au cours de l'exercice	29 089,82 €	331 518,08 €
dont en intérêts	11 439,06 €	112 995,49 €
dont en capital	17 650,76 €	218 522,59 €

En 2012, le Symeval a réalisé un emprunt de 5,5 millions d'euros pour financer la construction d'une nouvelle usine de production à Chateaubourg et 1 million d'euros pour une conduite d'interconnexion avec le SMPBR. Le SMG35 participe au remboursement de l'annuité de ces emprunts à hauteur de 100%.

Le calcul de l'extinction de la dette est sans objet.

### ■ AMORTISSEMENTS REALISES

	2008	2009	2010	2011	2012
Montant de la dotation aux amortissements	353 981,32 €	412 439,36 €	726 295,79 €	733 559,36 €	731 314,73 €

### ■ PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS

de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice

Objet des travaux	Montant de travaux	Subventions accordées	Contributions des collectivités adhérentes
UTEP PLESSIS BEUSCHER	14 352 000 €	1 971 874 €	
INTERCONNEXION SYMEVAL SMPBR	10 240 152 €	4 030 000 €	

## ■ Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

### ■ OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE

Description	2011	2012
Subvention à l'association LOIRE EAUDYSSEE (budget de fonctionnement)	1 300€	0